

Les ambiguïtés de la notion de maille optimale

Pierrick LE CLEZIO (1)

Les principaux résultats des autres disciplines engagées dans l'action concertée montrent que le bocage est un milieu riche, diversifié, stable.

Sur les plans hydrologiques et pédologiques, les talus perpendiculaires à la pente (et les zones humides) sont des barrages à la circulation de l'eau dans les sols : ils freinent l'érosion et font diminuer l'intensité des crues.

Sur le plan climatique, le bocage réduit la vitesse du vent de 30 à 50 p. 100 par rapport à la zone ouverte. Il limite donc les risques de verse des cultures en cas de grosses tempêtes et réunit de meilleures conditions de réussite de l'élevage en plein air (vaches laitières, taurillons, moutons, ...).

Sur le plan écologique, le bocage réalise «l'équilibre de la faune» en maintenant la diversité des populations et constitue une assurance pour la protection des cultures.

Sur le plan phytotechnique, si le bocage ne permet pas une augmentation significative des rendements, il se caractérise par une plus grande précocité.

L'influence des brise-vent sur le rendement des cultures permet de fixer la maille minimale à trois ou quatre hectares là où les effets négatifs (effet de «bordure») n'excèdent pas les effets bénéfiques.

En conclusion, sur le plan agronomique général, la maille optimale devrait tendre vers le minimum défini sur le plan phytotechnique.

I – MAIS EXISTE-T-IL UNE MAILLE OPTIMALE ?

L'intervention de l'économie va profondément compliquer les conclusions précédentes. En ce qui concerne les temps de travaux sur les parcelles, chercher une maille optimale revient à considérer l'emploi du matériel indépendamment de la dimension «financière» et de la surface des exploitations, sans parler des assolements pratiqués. Le type de matériel utilisé dépend de l'investissement total qui croît avec la dimension de l'exploitation. Or les temps de travaux à l'hectare sont directement rattachés à la puissance du matériel utilisé. Il n'est alors possible de déterminer un optimum que pour un type d'exploitations agricoles donné

Dans ces conditions, ignorer les classes sociales dans la détermination d'une maille optimale relèverait de la malhonnêteté.

Comme base à nos propositions, nous retiendrons pour notre part, les exploitations familiales de 20 à 50 hectares représentant la majorité des installations de jeunes agriculteurs. Dans ces conditions, avec la pratique de la copropriété, le type de matériel utilisé varie

(1) - I.N.R.A., Station d'Économie Rurale, E.N.S.A., 65, rue de Saint-Brieuc 35042 RENNES CEDEX.

peu et il devient possible de tenter une évaluation des temps de travaux par hectare en fonction de la forme et de la dimension des parcelles.

1 - L'effet forme

Les pertes de temps dues aux virages sont, en parcelles carrées, assez supérieures à celles en parcelles rectangulaires (fig 1 : pertes de temps).

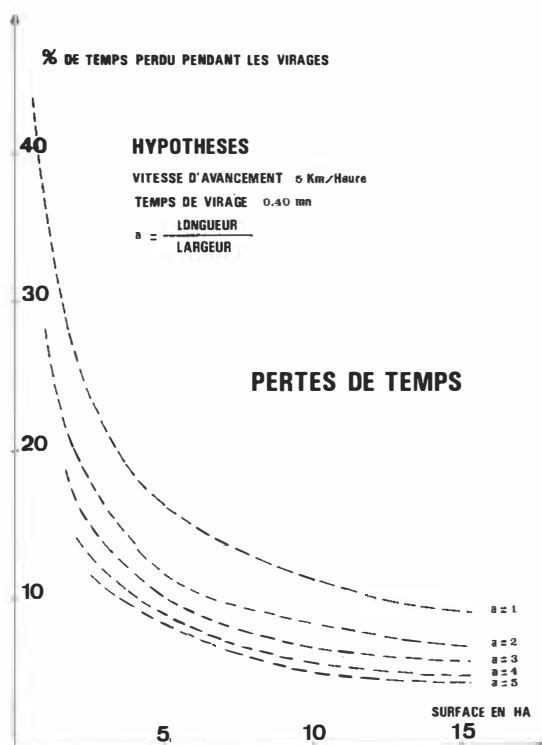


Fig. 1 : Temps perdu pendant les virages, en fonction des proportions des parcelles (a) et de leur surface.

2 - L'effet dimension

Pour une parcelle rectangulaire, les pertes de temps semblent négligeables quand la dimension dépasse quatre hectares. Ainsi l'agrandissement de quatre à 10 hectares n'économise qu'environ quatre p. 100 des pertes (fig. 2).

En fonction des exploitations choisies et compte-tenu des «intérêts écologiques», les parcelles allongées de quatre à cinq hectares semblent correspondre au meilleur maillage possible.

II - LE REMEMBREMENT ET LA GRANDEUR DES PARCELLES.

Si le remembrement permet l'agrandissement des parcelles pour presque toutes les exploitations, son influence, très forte pour les petites exploitations où il permet relativement aux propositions émises un agrandissement utile des parcelles, diminue lorsqu'on se dirige vers les grandes exploitations. Le remembrement n'est pas le seul facteur à l'origine des arasements de talus pour ces dernières où la «restructuration foncière» pratiquée par les exploitants eux-mêmes aboutit à une surface moyenne de la parcelle supérieure à cinq hectares pour 25 p. 100 du total des exploitations (fig. 2 et 3).

Donc, si l'arasement des talus n'apparaît pas systématiquement lié au remembrement (même si des «erreurs» ont été commises par le passé), il peut être

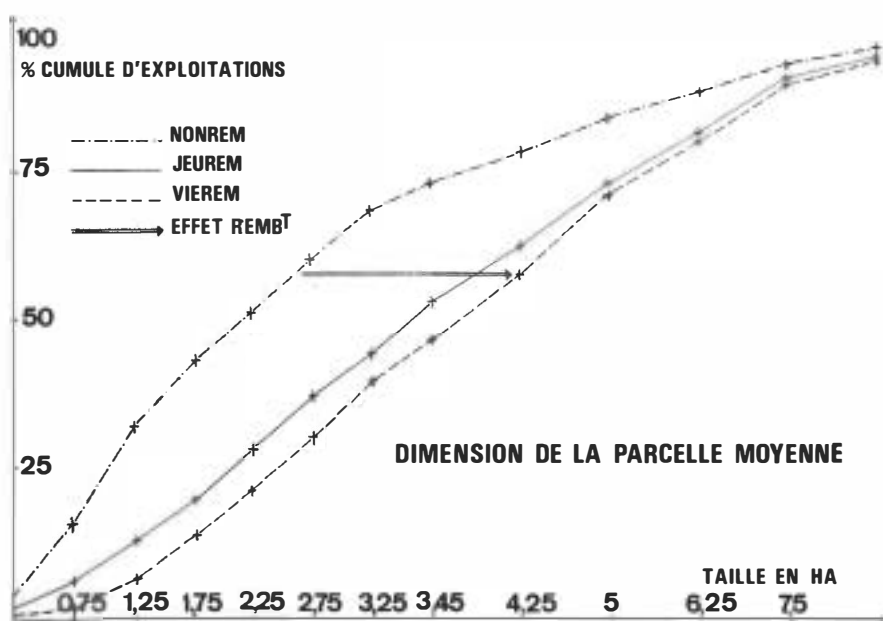


Fig. 2 : Répartition des exploitations de zones non remembrées (NONREM), remembrées depuis peu (JEUREM) ou depuis longtemps (VIEREM), en fonction de la dimension moyenne de leurs parcelles.

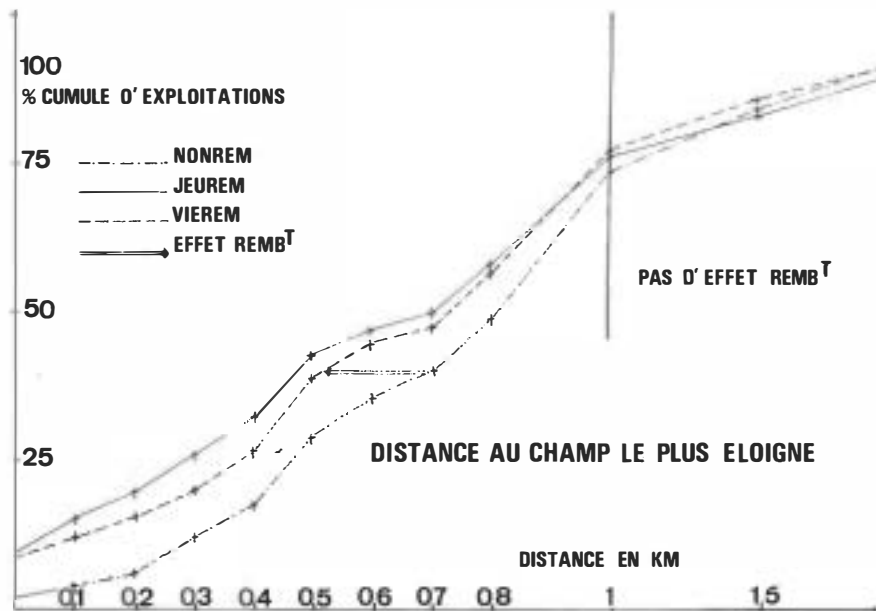


Fig. 3 : Répartition des exploitations NONREM, JEUREM et VIEREM en fonction de la distance du champ le plus éloigné de la ferme.

toujours considéré dans les trois groupes de communes comme une conséquence (et non une cause) de l'agrandissement et de la modernisation des exploitations (voir place de la surface moyenne dans la typologie (1)). Le problème de la conservation d'un bocage débord donc largement du cadre du remembrement et les propositions de maillage ne semblent plus très cohérentes (fréquence élevée des parcelles de plus de 10 hectares). Nous avons ignoré un paramètre essentiel à la détermination du maillage : l'entretien des haies et des talus.

III – L'ENTRETIEN DES TALUS

Il occupe les temps perdus, les temps «morts» des agriculteurs (90 p. 100 du total) ; ce travail secondaire qui traduit un sous-emploi, ne reçoit aucune rémunération, il ne rentre pas dans le cadre de l'économie marchande. Or cet entretien est indispensable (coupage des branches couvrant le sol) pour le passage des machines. Diverses idées sur la conservation du bocage ont été énoncées, il convient ici d'analyser leur réalisme sous l'angle de la rémunération du travail «entretien des haies».

1 - Les talus peuvent-ils jouer un rôle économique direct ?

- bois de chauffage

L'exploitation la plus rationnelle du bois de chauffage consiste à abattre directement les arbres. Le rôle écologique des talus doit être singulièrement affecté.

- l'exploitation en «forêts linéaires»

Là encore, l'entretien des brise-vent n'est ni supprimé, ni rémunéré. L'exploitation forestière en parcelles, de la même façon que pour les cultures, supprime cet entretien.

2 - Les talus peuvent-ils jouer un rôle économique indirect ?

- amélioration des rendements laitiers pour les élevages de plein air.

Aucune étude particulière sur la production laitière n'a été entreprise dans le cadre de l'action concertée bocage. Cependant à partir de recherches effectuées à l'étranger ou par l'I.T.E.B., nous pouvons émettre l'hypothèse : le bocage améliore la productivité des élevages de plein air. Là, les interactions élevage (la présence des haies augmente les rendements) - polyculture, procureraient une rémunération indirecte à l'entretien des haies. Encore faudrait-il que l'évolution actuelle conduise à ce type d'agriculture. L'apparition du zéro pâturage et de la monoculture fait douter, à long terme, de la validité d'un tel argument.

- amélioration des rendements des cultures.

L'amélioration des rendements devrait alors compenser le surplus de travail nécessité par l'entretien des talus. Au stade où en sont les recherches, le main-

(1) M. BRÉLIVET, M.C. GORZA, D. MOLLON, M. PASQUIER et J.L. TAVENNEC. Conséquences socio-économiques du remembrement - Mém. de fin d'Études - Chaire d'économie rurale - E.N.S.A. RENNES.

tien du bocage constitue seulement une assurance «protection» des cultures. La rémunération du travail ne serait alors assurée qu'en cas de catastrophes climatiques ou écologiques. Peu d'écologistes accepteraient de telles conditions de travail.

3 — Les talus peuvent-ils jouer un rôle sociologique ?

Alors que les agriculteurs attribuent généralement aux talus des vertus écologiques (brise-vent, anti-érosion,...) la majorité ne souhaite finalement en conserver qu'en limite de propriété. Pourtant, avec les jeunes agriculteurs qui considèrent la terre comme un facteur de production et qui arasent les talus, on semble plutôt s'orienter vers la disparition du bocage.

CONCLUSION.

La conservation des talus ne rentre pas dans le système économique actuel au niveau des exploitations agricoles. Au niveau national, la même conclusion peut être émise, elle ne fait apparaître aucun flux monétaire et n'intervient pas dans les estimations du « bien-être national » (la destruction des talus comptabilisée à l'aide du taux de croissance). Tout pourrait changer, si l'analyse économique était conduite en termes de bilan (et non de flux). Pour la collectivité, l'intérêt de la non destruction du bocage (gestion des ressources en eau, patrimoine sol, intérêt esthétique, ...) n'est plus à démontrer mais les solutions appellent une intervention urgente qui devra rémunérer directement ou indirectement le travail de l'entretien des talus.

SUMMARY

The ambiguity of the notion of «optimal parcel»

The determination of the optimal area of parcels

in an operation of land consolidation is uncertain because it depends on the economic and social conditions of farms. For the actual agricultural structures in Brittany, an area of 4 ha (10 acres) seems to be the minimum beyond which economies of scale become unimportant.
